

Nouvelles restrictions à signaler

- Arrêt de navigation sur la Seine à l'amont de Paris, à hauteur de l'écluse de la Grande Bosse, en raison d'une avarie sur ouvrage.
- Indisponibilité d'un sas sur le Rhin canalisé, à l'écluse de Strasbourg, en raison d'une avarie sur ouvrage.

Maintien des arrêts de navigation sur l'III Canalisée et le Canal de Colmar en raison des récentes crues.

Situation du réseau au 17 janvier 2020

Voies navigables de la Direction Territoriale Nord-Pas-de-Calais							
Voies d'eau	Localisation	Evènement	Incidence	Date de début	Date de fin	Observations	N°avis
Lys	entre les pk 19.73 et pk 20.10	Envasement	Limitation de mouillage à 1.60 m	01/12/19	31/12/2020	A la suite du dragage de la Lys, le mouillage de cette zone est porté à 1.60m	FR/2019/06765
Canal d'Aire, traversée de la Bassée	entre les pk 6.300 (Pont fixe RN 41) et pk 7.000 (confluence avec le canal à grand gabarit)	Glissement de terrain	Arrêt de navigation	13/06/16		L'accès aux darses dans l'ancien canal peut se faire par l'entrée située au pk 58.700	FR/2016/03091
Voies navigables de la Direction Territoriale Bassin de la Seine							
Voies d'eau	Localisation	Evènement	Incidence	Date de début	Date de fin	Observations	N°avis
Seine à l'amont de Paris	pk 49 (écluse de la Grande Bosse)	Avarie sur ouvrage	Arrêt de navigation	17/01/20		En raison d'une panne bloquante de la porte amont rive gauche, la navigation est momentanément interrompue. Les agents de la maintenance font le nécessaire pour remettre l'écluse en service ce dans les plus brefs délais. Il est demandé aux usagers de la voie d'eau de se conformer aux recommandations des agents de la Direction Territoriale en poste au PCC de MOUY. (01 64 60 42 85)	FR/2020/00238
Aisne	au pk 97.930	Avarie sur ouvrage	Rallongement de la durée d'éclusage	10/01/20		Mesdames et Messieurs les Usagers de la voie d'eau sont informés que l'écluse de Héran est de nouveau ouverte à la navigation. Néanmoins, la durée d'éclusage sera rallongée du fait du passage en mode manuel des bateaux.	FR/2020/00121
Marne, dérivation de Damery	pk 8.288 (écluse n°2 de Damery-Venteuil)	Avarie sur ouvrage	Modification des conditions de navigation	17/09/19		Pour franchir cette écluse : - Pour les avalants, prévenir l'agent en poste au PCS de Cumières lors de leur passage à l'écluse de Cumières. - Pour les montants, téléphoner au 03 26 56 30 50 dès votre arrivée à l'écluse n°3 de Vandières ou par interphone sur le site.	FR/2019/04952
Seine à l'amont de Paris	pk 101.060 (écluse n°3 de la Cave - (côté Seine))	Avarie sur ouvrage	Rallongement de la durée d'éclusage (trafic avalant)	16/08/19		Les usagers de la voie d'eau sont informés qu'une panne sur une vanne d'aqueduc double la durée d'éclusage pour les bateaux avalants.	FR/2019/04383
Canal de la Sambre à l'Oise	entre les pk 30.043 (écluse n°18 de Grand Verly) et pk 31.642 (écluse n° 19 de Vadencourt)	Avarie sur ouvrage	Arrêt de navigation	27/02/06		Le pont-canal de Vadencourt présentant des risques d'effondrement, par principe de précaution, le niveau du bief n°19 de Vadencourt est baissé de 1 mètre.	FR/2008/03469
Voies navigables de la Direction Territoriale Nord - Est							
Voies d'eau	Localisation	Evènement	Incidence	Date de début	Date de fin	Observations	N°avis
Canal des Vosges	entre les pk 83.355 (Ecluse 14 VM de la montée de Golbey) et pk 101.454 (Ecluse 6 VS du Void de Girancourt)	Insuffisance de la ressource en eau	Arrêt de navigation	12/11/19	01/04/20	En raison des difficultés de remplissage du réservoir de Bouzey, l'alimentation du bief de partage du canal des Vosges reste impossible. La navigation sera arrêtée entre l'écluse n° 06 versant Saône et l'écluse n° 14 versant Moselle à compter du mardi 12 novembre 2019 jusqu'au mois de février 2020, le temps de remettre en eau le réservoir.	FR/2020/00235
Canal des Ardennes	entre les pk 20.050 (écluse de Givry) et pk 27.900 (écluse de Seuil)	Fuites d'eau	Limitation de mouillage à 1.30 m	28/08/19		L'enfoncement est limité à 1.30m sur le canal des Ardennes, dans le bief de Seuil. Il sont également informés d'un risque important de rupture de berge en amont rive gauche de l'écluse de Seuil PK 27.000.	FR/2019/04557
Canal des Ardennes	entre les pk 30.142 (écluse n° 1 du Chesne) et pk 38.480 (écluse n° 26 de Semuy)	Indisponibilité d'un sas	Arrêt de navigation	04/07/19		Dans l'attente de la remise en état de l'écluse 21 de Neuville-Day, l'arrêté préfectoral du 18/06/2018 de la Préfecture des Ardennes reste applicable. A ce titre, la navigation demeure fermée sur l'ensemble du versant Aisne du canal des Ardennes.	FR/2019/03317

Voies navigables de la Direction Territoriale Strasbourg

Voies d'eau	Localisation	Evènement	Incidence	Date de début	Date de fin	Observations	N°avis
Rhin canalisé	pk 287.355 (écluse de Strasbourg - Petit sas (190 x 12))	Avarie sur ouvrage	Indisponibilité d'un sas	11/01/20		Suite à un accident de navigation, le petit sas de l'écluse EDF de Strasbourg est indisponible jusqu'à nouvel ordre.	FR/2020/00125
Ill canalisée	entre les pk 0.000 et pk 4.500	Crue	Arrêt de navigation	14/12/19			FR/2019/06677
Canal de Colmar	entre les pk 11.200 et pk 11.300	Crue	Arrêt de navigation	12/12/19		Suite aux dernières précipitations, les hautes eaux autorisées pour la navigation ont été dépassées. Mesdames et Messieurs les bateliers et usagers de la voie d'eau sont invités à respecter la signalisation mise en place et à se conformer aux recommandations qui leur seront données par les agents de la Direction Territoriale ou de la Brigade Fluviale.	FR/2019/06629
		Atterrissement	Limitation de mouillage 1.70m	06/12/19		Les conditions normales de navigation ne sont pas remplies du fait d'un atterrissement créé par la crue au droit du croisement de l'III, mouillage limité à 1,70 m. Au préalable à tout passage à l'écluse de l'III sur le canal de Colmar, contacter l'éclusier de service au 06.21.32.09.02.	FR/2019/06514
Canal de la Marne au Rhin, branche Est	entre les pk 3.100 et pk 3.200 (Plan Incliné de Saint-Louis - Arzviller)	Avarie sur ouvrage	Arrêt de navigation	25/11/19	10/02/20	Suite à des travaux de maintenance préventive lourde effectués sur le plan incliné à partir du 25 novembre 2019, une avarie a été constatée sur l'ouvrage. Le plan incliné est donc indisponible le temps de procéder à la remise en état des organes défectueux	FR/2019/06385
Canal de la Marne au Rhin, branche Est	entre les pk 271.016 (Ecluse 33 à Monswiller) et pk 283.553 (Ecluse 41 à Ingenheim)	Gestion de la ressource en eau	Limitation de mouillage à 2.40m	13/09/19		En raison de l'insuffisance de la ressource en eau, le mouillage entre l'écluse n° 33 de Monswiller et l'écluse n° 41 d'Ingenheim est abaissé à 2.40 m.	FR/2019/04897
Canal du Rhône au Rhin, branche nord	entre les pk 0 (écluse de Rhinau) et pk 1.200 (écluse de Rhinau)	Envasement	Limitation de mouillage à 1.40 m	19/05/17		La modification de l'avis porte sur le périmètre, l'envasement se situe maintenant à l'amont et à l'aval de l'écluse.	FR/2018/06039

Voies navigables de la Direction Territoriale Centre-Bourgogne

Voies d'eau	Localisation	Evènement	Incidence	Date de début	Date de fin	Observations	N°avis
Canal du Centre	entre les pk 80.000 et pk 81.500 - Tout le chenal	Obstacles à la navigation	Arrêt de navigation	23/12/19		Suite aux intempéries, un arbre est tombé et empêche la navigation dans la tranchée de Gévelard.	FR/2019/06894
Canal du Centre	entre les pk 61.996 (écluse 8 océan à Blanzly) et pk 114,200 (jonction avec le Canal latéral à Digoïn)	Insuffisance de la ressource en eau	Limitation de mouillage à 1.60 m	12/11/19		La navigation est réouverte de Blanzly à Digoïn avec un mouillage limité à 1.60m. En raison des difficultés d'alimentation persistantes, la navigation reste fermée de Blanzly à Crissey. Si les conditions d'alimentation le permettent, une réouverture de l'ensemble du canal du Centre serait envisagée courant décembre	FR/2019/05963
	entre les pk 3.642 (Ecluse de Crissey) et pk 59.325 (Ecluse 7 Océan à Blanzly)		Arrêt de navigation	06/08/19			
Yonne	pk 50.515 (écluse 6 de Villeneuve-sur-Yonne)	Indisponibilité de l'écluse	Arrêt de navigation	17/07/19			FR/2019/03702
Canal de Bourgogne	entre les pk 69.6 et pk 80	Insuffisance de la ressource en eau	Limitation de mouillage à 1.60 m	13/07/19			FR/2019/03634

Voies navigables de la Direction Territoriale Rhône-Saône

Voies d'eau	Localisation	Evènement	Incidence	Date de début	Date de fin	Observations	N°avis
Canal du Rhône à Sète, embranchement de Saint-Gilles	entre les pk 7.480 (Aval ouvrage du Nourriguier) et pk 7.790 (Aval ouvrage du Nourriguier)	Avarie sur ouvrage	Arrêt de navigation	20/12/19	30/06/20	Cet avis à batellerie est pris conformément à l'arrêté N°2019-12-146 de la Préfecture du Gard réglant cette prolongation d'arrêt de navigation.	FR/2019/06482
Canal du Rhône à Sète	entre les pk 0.000 (embouquement de St Gilles) et pk 65.000 (limite fluvio-maritime du canal)	Envasement	Limitation de mouillage à 2.30 m (10 m de largeur)	11/12/19		Suite aux derniers relevés bathymétriques effectués par VNF, les usagers sont informés que la valeur de mouillage garantie est actuellement de 2.30m sur une largeur de 10m sur l'ensemble du canal du Rhône à Sète, partie gardoise et héraultaise entre les PK 0.000 et 65.000 (2,50m de mouillage sur une largeur de 7m).	FR/2019/06601
Canal du Rhône au Rhin, branche Sud (sur le Bief n°45 d'Aigremont)	entre les pk 95.5 (Laissey entre les écluses n°44 et 45) et pk 95.5	Obstacles à la navigation	Modification des conditions de navigation	23/07/19		Atterrissement ponctuel au milieu du chenal en rivière, demandant à serrer à gauche tout en restant dans le chenal.	FR/2019/03869

Canal du Rhône au Rhin, branche Sud (sur la Section 419)	entre les pk 56.629 (Ecluse de garde n°57bis d'Osselle) et pk 101.390 (Ecluse n 42 d'Ougney)	Atterrissement	Modifications des conditions de navigation Limitation du mouillage	14/01/19		Plusieurs atterrissements viennent d'être découverts de part et d'autre des écluses suivantes sur environ 150 m : Amont n°57 bis - Amont n°56 bis - Amont et aval n°43 - Amont et aval n°42 - Bief entre les écluses n°44 et 45 du pk 95,5 au pk 96. Ces atterrissements sont susceptibles de gêner la navigation des bateaux dès que la cote de 2.50m du Doubs est atteinte à la station hydrométrique de Besançon (données consultables sur le site www.vigicrues.gouv.fr). Aussi, le mouillage est limité dans ces 5 zones à : - 1.80 m lorsque la cote du Doubs atteint la cote de 2.30 m à la station de Besançon - 1.60 m lorsque la cote du Doubs atteint la cote de 2.10 m à la station de Besançon - 1,50 m lorsque la cote du Doubs atteint la cote de 2,00 m à la station de Besançon - 1,40 m lorsque la cote du Doubs atteint la cote de 1.90 m à la station de Besançon	FR/2019/03849
Canal du Rhône à Sète	entre les pk 0 (embouquement de l'écluse de Saint-Gilles) et pk 0.200 (écluse de Saint-Gilles)	Atterrissement	Limitation de mouillage à 2.60m	13/12/16			FR/2017/01900
Rhône	au pk 242.550 (appontement P2 Avignon)	Atterrissement	Limitation de mouillage à 1.70m	31/03/16			FR/2016/01401
Voies navigables de la Direction Territoriale Sud Ouest							
Voies d'eau	Localisation	Evènement	Incidence	Date de début	Date de fin	Observations	N°avis